

N° 619
DU 18 AU 24 JUIN 2011
1,5€

10, rue de Solférino
75333 Paris Cedex 07
Tél.: 01 45 56 77 52 - Fax: 01 47 05 27 70
hebdo@parti-socialiste.fr

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION ET DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION • David Assouline
• RÉDACTRICE EN CHEF Stéphanie Platat
• JOURNALISTE RÉDACTRICE
Charlotte Collonge (76 58) • PHOTO
Philippe Grangeaud (76 00) • MAQUETTE
Florent Chagnon (79 44) • FLASHAGE ET
IMPRESSION PGE (94) Saint-Mandé
• N° DE COMMISSION PARITAIRE : 0114P11223
• ISSN 127786772
"L'hebdo des socialistes" est édité par
Solfé Communications, tiré
à 23 500 exemplaires



RÉFORME FISCALE :

Avec Sarkozy, c'est la République des riches



L'AGENDA

28 juin
► Ouverture des
candidatures
aux Primaires

13 juillet
► Clôture des
candidatures
aux Primaires

26-27-28 août
► Événement
Université d'été de
La Rochelle



L'info en continu

Harlem Désir, 10/06/11

Automobile

« La meilleure preuve que pourra donner le gouvernement, ce serait qu'une convention engage par écrit le groupe Peugeot au maintien des sites de production en France et en particulier du site d'Aulnay. Je crois même que cette convention aurait dû être la contrepartie obligatoire de l'aide de trois milliards d'euros qui a été attribuée au groupe Peugeot pendant la crise. »

Charlotte Brun, 11/06/11

Intergénérationnel

« Nos aînés ne sont pas mieux lotis aujourd'hui qu'en 2003. Seules 20 % des personnes peuvent faire face à leurs dépenses d'hébergement. Le Parti socialiste rappelle son hostilité à la création d'une deuxième journée de solidarité, qui est un mode de financement injuste et inégalitaire. Il propose une approche globale de la compensation de la perte d'autonomie tout au long de la vie et de l'adaptation de la société au vieillissement de la population. »

Ségolène Royal, 12/06/11

Éducation

« Imaginez une entreprise qui aurait supprimé 62 000 emplois, ce serait un drame national. En période de crise économique, il faut précisément investir dans l'éducation,

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

66 000

BUREAU NATIONAL

Le Parti socialiste appelle la France et l'Europe à reconnaître l'État palestinien pour avancer vers la paix et la réconciliation entre les peuples israéliens et palestiniens

Le conflit israélo-palestinien ensanglante le Proche Orient depuis trop longtemps. Il déstabilise la région et nourrit les extrémismes bien au-delà de ses limites. Le Parti socialiste considère que la France et l'Europe doivent sans attendre, et au premier rang, œuvrer à une solution de paix juste, globale et durable dans cette région du monde. La session annuelle de l'Assemblée générale de l'ONU en septembre prochain doit en être une étape décisive.

Aujourd'hui le processus de dialogue israélo-palestinien est dans une impasse dangereuse alors que la région est traversée par un profond mouvement d'aspiration à l'émancipation, à la liberté et à la démocratie qui offre de nouvelles chances pour l'avenir. Plus que jamais, la paix est la meilleure garantie de sécurité pour Israël comme de la condition de la souveraineté, du développement et de la démocratie pour les palestiniens. La France, l'Union européenne et l'ensemble de la communauté internationale, mais aussi les Israéliens et les Palestiniens eux-mêmes doivent déployer tous les efforts et être prêts à soutenir toutes les initiatives utiles qui permettront de trouver les voies de la paix.

Le Parti socialiste, conformément aux résolutions des Nations unies et à la position constante de l'Union européenne, soutient une paix fondée sur le droit international et la reconnaissance mutuelle de deux États. Le Parti socialiste défend l'existence d'un État palestinien viable et souverain, aux côtés de l'État d'Israël dont le droit à l'existence et à la sécurité doit être pleinement reconnu et

garanti, dans la région et au plan international.

Le Parti socialiste appelle la France à reconnaître l'État palestinien et à faire tous les efforts possibles pour que l'Union européenne défende cette reconnaissance à l'occasion de la prochaine Assemblée générale des Nations unies. C'est une étape décisive pour donner une réalité à la coexistence pacifique de deux États, israélien et palestinien, et à la réconciliation de leurs peuples. La communauté internationale doit convoquer au plus tôt une conférence de paix sur le Proche Orient afin de fixer les paramètres de l'accord de paix israélo-palestinien et les engagements de la communauté internationale en matière de sécurité, d'aide économique et de coopération avec la région.

Cette conférence devra régler les questions essentielles à la paix. La colonisation des territoires palestiniens doit cesser et la décolonisation doit être engagée. Sur la base des frontières de 1967, il appartiendra aux Israéliens et aux Palestiniens de procéder à des échanges égaux de territoires en vue d'établir les frontières définitives de l'État palestinien, de régler la question du statut de Jérusalem, qui a vocation à être la capitale des deux États, et la question des réfugiés.

Pour faciliter la conclusion d'un accord de paix, l'Europe et la France, avec d'autres nations, notamment les États-Unis, doivent proposer de s'engager à assurer les garanties de sécurité nécessaires pour Israël, en aidant en particulier au contrôle de la frontière orientale du futur État palestinien, dans la vallée du Jourdain, par la création d'une force de protection internationale sous mandat de l'ONU.

La France et l'Europe doivent également s'engager fortement et concrètement pour viabiliser la construction d'un État palestinien dont le développement sera un facteur de stabilité pour la région et de sécurité pour Israël. Depuis

près de quatre ans, avec l'aide de l'Union européenne et de la communauté internationale, l'Autorité palestinienne a mis en place un gouvernement et une administration efficace des territoires palestiniens sous son contrôle. La réconciliation inter-palestinienne doit permettre dans le respect des engagements antérieurs, le renoncement à la violence et au terrorisme, d'étendre ce contrôle de l'Autorité palestinienne à Gaza. La France et l'Union européenne doivent être prêtes à accentuer leur appui au développement d'une administration palestinienne efficace, et susciter des investissements, particulièrement dans les secteurs fortement créateurs d'emplois.

L'Europe doit, plus largement, offrir à Israël et à la future Palestine des perspectives de nouvelles relations économiques avec l'UE, et appuyer des projets structurants israélo-palestiniens, dans les secteurs comme l'énergie, l'eau, la production agricole, le commerce. L'intégration économique régionale devra également être favorisée, afin que les économies palestiniennes et israéliennes puissent bénéficier de débouchés commerciaux aussi vastes que possible.

Aucune paix durable ne sera possible sans une véritable implication de tous les États de la région, en particulier des États arabes qui ont eux-mêmes présenté une importante initiative de paix. Le Parti socialiste dialoguera avec toutes les forces politiques qui recherchent une paix négociée et qui refusent la violence et le terrorisme. Il salue le courage et l'engagement du camp de la paix en Israël. Plus que jamais, la France et ses partenaires européens ont un rôle à assumer pour faire partager au monde leurs valeurs de paix et d'émancipation. Leur action au service de la réconciliation israélo-palestinienne sera déterminante.

C'est le nombre d'enseignants qui auraient pu être recrutés avec le cadeau de 1,8 milliard d'euros que la droite va offrir aux plus riches en réformant l'ISF. On aurait pu recruter 70 000 infirmiers avec cette même somme. Retrouvez notre campagne ISF sur parti-socialiste.fr, partagez-la sur [facebook.com/partisocialiste](https://www.facebook.com/partisocialiste)

Les socialistes à l'offensive

À l'Assemblée nationale

Le Parlement a adopté la proposition de loi des députés socialistes, radicaux et citoyens relative à la lutte contre l'habitat insalubre. En Guadeloupe, Martinique, Guyane, à la Réunion et à Mayotte, plus de 150 000 personnes sont contraintes de vivre dans des quartiers bidonvilles. En créant un droit, bien encadré, à l'indemnisation pour les occupants de ces logements sans titre foncier lors d'opération d'aménagement urbain, le législateur donne à des milliers d'habitants déshérités la possibilité de se loger dans des conditions enfin décentes. Le Sénat a limité le champ d'application de cette loi à l'Outre mer. « *L'habitat insalubre est aussi une réalité en métropole, même si son ampleur est différente. Il reste que la République s'est dotée d'un instrument précieux pour faire disparaître ces bidonvilles qui déshonorent ses principes de justice sociale et de dignité dans les territoires d'Outre mer* », a indiqué Serge Letchimy, à l'origine de la proposition de loi.

La vie du Sénat

Les Sénateurs socialistes et rattachés ont été les premiers, le 24 mars, à avoir déposé une proposition de loi sur l'interdiction de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures de schiste en la couplant à une abrogation des

permis déjà accordés. Le 9 juin, lors de la suite de l'examen de la proposition de loi soutenue par le gouvernement concernant les hydrocarbures de schiste, les sénateurs socialistes et rattachés se sont opposés fermement à l'adoption de cette loi d'opportunité. « *La proposition de loi soutenue par le gouvernement, et votée par la majorité sénatoriale, est un texte d'affichage politique adopté en urgence ayant pour principal objectif de calmer la mobilisation citoyenne* » ont commenté les Sénateurs socialistes. Ce texte, en n'interdisant pas expressément l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures de schiste dans les territoires, autorise l'emploi de techniques alternatives susceptibles de porter atteinte, à terme, à l'environnement. « *Par ailleurs, expliquent les Sénateurs socialistes, il est désormais acquis que le gouvernement connaissait depuis l'origine les permis susceptibles de porter sur les hydrocarbures de schistes, il a caché la vérité pour préserver les intérêts des sociétés.* » Le combat contre l'exploitation des hydrocarbures de schiste et en faveur de l'environnement continue, « *Il est impératif, concluent les Sénateurs, de faire émerger un grand débat citoyen sur l'énergie.* »

Parlement européen

Le Parlement européen a adopté le rapport de la commission spéciale SURE « *Investir dans*

l'avenir : un nouveau cadre financier pluriannuel (CFP) pour une Europe compétitive, durable et inclusive », instaurant une catégorie « régions intermédiaires » dans la politique de cohésion, et a appelé une nouvelle fois à la création d'une taxe sur les transactions financières.

« *Alors que la plupart des États-membres résumant l'Europe au montant de leurs contributions, qu'ils veulent voir baisser, et à ses retours financiers, qu'ils souhaitent voir augmenter, ce rapport plaide en faveur de politiques communautaires intégrées fortes s'agissant tant des politiques historiques que des nouvelles compétences confiées par le Traité de Lisbonne* », explique Estelle Grelier. Sur la question des régions intermédiaires, Estelle Grelier, Patrice Tirolien, Stéphane Le Foll et Gilles Pargneaux se sont mobilisés depuis plusieurs mois : « *la création d'une catégorie "régions intermédiaires" est fondamentale, car elle permettrait une répartition des fonds structurels au plus proche des réalités économiques et sociales des territoires* », estiment les eurodéputés. « *Parce que nous connaissons les responsables de la crise - la finance et la spéculation - nous devons mettre en place une taxe sur les transactions financières, que le Parlement européen vient une nouvelle fois de soutenir à une large majorité* », a ajouté Catherine Trautmann.



L'info en continu

dans la formation et dans l'innovation pour pouvoir s'en sortir. Un jeune qui est recruté a besoin d'être formé. Ce qui est dramatique dans les recrutements par Pôle emploi c'est que vous jetez dans les classes des adultes qui n'ont eu aucune formation, aucune expérience. Il faut pendant un an mettre les jeunes dans les classes d'enseignants expérimentés pour qu'ils apprennent le métier. »

Manuel Valls, 12/06/11

Déclassement

« Le rapport droite/gauche n'est pas bon pour la gauche. Partout en Europe, l'extrême droite, les droites populistes et l'abstention progressent. Cela veut dire que s'il y a un désir de changement, une volonté de changement, il y a aussi beaucoup de peurs dans notre pays, du déclassement individuel, du déclassement de la France, peur pour son propre avenir ou celui des enfants. »

François Hollande, 14/06/11

Dialogue

« Avec Nicolas Sarkozy, le dialogue social a été à l'image de son quinquennat : confus, artificiel et brutal. À quoi bon convoquer des sommets sociaux à l'Élysée s'il s'agit, sous couvert de concertation, de faire avaliser des choix déjà pris comme sur le dossier des retraites ? À quoi bon inciter les partenaires sociaux à négocier sur le partage de la valeur ajoutée si c'est pour annoncer inopinément et contre l'avis de tous une prime qui ne concernera qu'une minorité de salariés ? »

PRIMAIRES

Infos préinscription

Si vous êtes adhérent du PS, mais n'êtes pas en capacité d'être inscrit sur les listes électorales (vous n'êtes pas majeur ou vous n'êtes pas de nationalité française) vous pourrez voter aux Primaires citoyennes en vous préinscrivant sur le site des Primaires.

Munissez-vous de votre pièce d'identité et de votre numéro d'adhérent puis connectez-vous sur le site lesprimairescitoyennes.fr. En

quelques clics, vous serez enregistré dans le corps électoral des Primaires. Au mois de septembre, une fois l'ensemble des bureaux de vote Primaires constitués, un message électronique vous sera envoyé pour vous indiquer l'adresse exacte de votre lieu de vote.

Les 9 et 16 octobre 2011, il ne vous restera plus qu'à produire la pièce d'identité déclarée sur le site, à signer la charte, à contribuer à

PRIMAIRES CITOYENNES

Les 9 et 16 octobre 2011

C'EST VOUS QUI DÉCIDEZ !

hauteur d'un euro minimum et à glisser votre bulletin dans l'urne ! Le formulaire de pré-inscription demeurera accessible jusqu'au 13 juillet 2011. Inscrivez-vous dès maintenant sur le site des Primaires pour être alerté de l'ouverture du formulaire qui vous concerne !



Réforme de l'ISF : un nouveau cadeau fiscal aux plus aisés

La France traverse une crise économique et sociale sans précédent, dont on ne voit pas la sortie. Le pouvoir d'achat des Français régresse. Les finances publiques sont plombées par quatre ans de mandat de Nicolas Sarkozy.

Aucune importance ! Nicolas Sarkozy et l'UMP persévèrent dans la voie qu'ils se sont donnée dès le début du quinquennat : des cadeaux fiscaux pour les plus fortunés !

- ▶ **Un nouveau cadeau pour les plus riches.** La réforme de l'impôt sur la fortune (ISF) permettra aux ménages les plus aisés d'économiser 1,8 milliard d'euros, soit plus du double de ce que leur « coûtera » la suppression du bouclier fiscal (800 millions d'euros).
- ▶ **La réforme du gouvernement s'adresse exclusivement aux Français les plus aisés.** Le gouvernement ment quand il affirme que cette réforme se fait à l'avantage des classes moyennes : le patrimoine moyen des 25% des ménages les plus aisés est de 437 000 euros, bien loin des patrimoines aujourd'hui soumis à l'ISF (790 000 euros).
- ▶ **En 2012, c'est double ration pour les plus riches :** les assujettis à l'ISF bénéficieront déjà des taux d'imposition réduits par la réforme de Nicolas Sarkozy et encore du bouclier fiscal, calculé sur les revenus perçus deux ans auparavant
- ▶ **Un exemple : Liliane Bettencourt paiera 4 fois moins d'impôt en 2012 qu'en 2010 !** Grâce à Nicolas Sarkozy, la femme la plus riche de France devrait être imposée directement à hauteur de seulement 4 % de ses revenus effectifs en 2012.

Justice fiscale et progressivité : le Parti socialiste propose une véritable réforme fiscale pour la France, vers un impôt plus progressif, débarrassé des niches fiscales, plus simple, plus clair et plus juste. C'est ce que propose le PS avec la fusion de la CSG et de l'impôt sur le revenu pour une plus grande progressivité, le prélèvement de cet impôt à la source (pour qu'il s'adapte plus rapidement aux évolutions de carrière et de vie), le plafonnement des niches fiscales, l'alignement de la fiscalité des revenus du patrimoine sur celle des salaires, une plus grande progressivité de l'ISF, etc.

Retrouvez toutes nos propositions sur parti-socialiste.fr